

# Les temps du social

Bulletin du groupe Provence  
du GREHSS

Nouvelle série N° 3

février 2017

## Une recherche sur les pratiques

Comme annoncé dans le Bulletin numéro 2 de la nouvelle série, nous publions ici le premier document. Il est extrait d'un ouvrage, collectif du Groupe de recherches « Femmes Méditerranée ». Ces chercheurs participent aux travaux de recherches du laboratoire Telemme de la Maison Méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) d'Aix-Marseille Université (AMU). Ce groupe a évolué et après s'appeler GeFeM, il s'élargit aujourd'hui pour répondre aux nouvelles orientations universitaires, créer des partenariats interuniversitaires et se nomme à présent : GECRIS « Genre, résistances et innovations sociales dans l'espace euro-méditerranéen en crise(s) ».

Dans le cadre des travaux du Groupe de recherches « Femmes Méditerranées » des membres de l'APREHTS ont participé à plusieurs séminaires et ont présenté des communications. Ce document est issu d'une recherche sur les pratiques des assistantes sociales à Marseille. Il est publié ici avec l'aimable autorisation des Editions Publisud. Pour l'utilisation de ce document dans des publications veuillez mettre les références bibliographiques suivantes :

P Allard, D. Brocvielle, J. Félician, A.-M. Fontan, H. Pascal et J.-M. Zingraff, Recherches sur les pratiques professionnelles des assistantes de service social à Marseille de 1945 à 1965 in G. Dermenjian, J. Guilhaumou, M. Lapied (dir.), *Femmes entre ombre et lumière. Recherches sur la visibilité sociale (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Publisud, 2000, p. 293-302

**Jean-Marie Zingraff**  
Membre de Grehss  
et de Gefem-Gecris

# **RECHERCHES SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES ASSISTANTES DE SERVICE SOCIAL A MARSEILLE DE 1945 A 1965**

Paul Allard, Danièle Brocvielle, Jacqueline Félician,  
Anne-Marie Fontan, Henri Pascal et Jean-Marie Zingraff

Le travail qui suit fait partie d'une recherche sur les pratiques du service social à Marseille de 1945 à 1965, date à laquelle une réforme a modifié les missions des assistantes de service social<sup>1</sup>. Cette recherche s'inscrit dans un cadre professionnel marqué, elle vise à rendre compte de la mise en œuvre de pratiques innovantes dans le cadre d'une profession qui a joui durant longtemps d'une grande autonomie face à des problèmes sociaux majeurs. Il nous a paru intéressant d'utiliser pour ce travail la notion de visibilité et d'invisibilité développée dans le groupe de recherche Femmes-Méditerranée.

L'introduction de ce thème avant de commencer le travail d'enquête a permis d'élaborer une grille d'entretien qui incluait des questions directes ou indirectes sur visibilité et invisibilité. Dès ce stade préliminaire, la réflexion sur ces thèmes s'est avérée fructueuse. Une des caractéristiques de ce que nous cherchons est son invisibilité au regard de l'historien et de la mémoire de la profession : une partie des pratiques de terrain des « époques héroïques » est en effet perdue car n'ayant pas fait l'objet de rapports écrits. Par ailleurs, la profession est tenue par le secret professionnel qui ne facilite pas la confiance sur les pratiques réelles, la confiance des clients est largement basée sur la discrétion des interventions. Les populations sur lesquelles les assistantes de service social ont été amenées à agir font également partie des populations peu visibles, voire invisibles car souvent trop pauvres pour accéder à des formes de représentativité. En outre, le fait que la plupart du temps l'interlocuteur soit une femme à une époque, celle de l'après-guerre où l'idéal de la femme au foyer est particulièrement fort, accroît cette invisibilité de l'action des assistantes de service social. Bien d'autres questions ont émergé par la suite, en particulier sur les usages de la visibilité et de l'invisibilité, les assistantes de service social disposent pour elles-mêmes et pour leurs clients d'un certain nombre de possibilités qui leur sont données par la loi et par la pratique quotidienne qui établit des liens complexes avec les familles. En définitive, plus qu'un ajout à des questions très spécialisées sur les pratiques professionnelles, l'entrée visibilité/invisibilité s'est avérée fructueuse, ouverte et dynamique. L'étude qui suit a donc pour notre groupe de recherche sur le travail social un aspect expérimental. Les résultats sont certes modestes, car ils ne portent que sur un nombre limité de personnes interrogées, mais ils font apparaître des résultats prometteurs pour la suite.

Avant 1965, les missions dont les assistantes de service social étaient chargées répondaient à de larges besoins de la population : il s'agissait de reloger plusieurs centaines de milliers de personnes sur Marseille, de venir en aide aux familles frappées par les accidents du travail, de lutter contre les grands fléaux : l'alcoolisme, la tuberculose, la syphilis, encore très présents à

---

<sup>1</sup> Instruction du 26 mars 1965 relative à l'organisation du service social dans les Directions Départementales de l'Action Sanitaire et Sociale (Ministère de la Santé Publique et de la Population). Circulaire n°366-2041 du 12 décembre 1965 relative à l'organisation et au fonctionnement du service social des Directions Départementales de l'Action Sanitaire et Sociale (Ministère des Affaires Sociales). Cette circulaire modifie fondamentalement l'organisation du service social, notamment par le découpage du territoire en circonscriptions.

cette époque. Toutes ces aides étaient organisées autour de l'enfant, il n'existait point d'intervention pour les personnes célibataires ou les couples sans enfant en dehors de la lutte contre la syphilis dans les années de l'immédiat après-guerre. Cependant, la première aide concernait toutes les familles, il s'agissait de la Prévention Maternelle et Infantile qui consistait en des visites au domicile de toutes les mères pour leur donner les conseils pédiatriques nécessaires à la bonne santé de leur nouveau né. Il reste peu de traces écrites de ce travail de terrain car la loi laissait une grande marge de manœuvre aux assistantes de service social. Notre recherche consiste à étudier ces pratiques, souvent innovantes, mises en œuvre par des professionnelles qui disposaient d'une grande autonomie.

Nous avons limité cette recherche aux territoires de deux dispensaires du nord de la ville : celui des Phocéens, rue des Phocéens, et celui de Ferdinand de Lesseps, boulevard d'Arenc<sup>2</sup>. Les assistantes de service social que nous avons interrogées ne sont pas seulement les « polyvalentes de secteur » affectées aux deux dispensaires ; nous avons étendu notre champ d'investigation à toutes les assistantes de service social qui travaillaient sur ces secteurs. C'est ainsi que nous avons actuellement dans notre échantillon une assistante de service social des dockers, une assistante de service social de la Caisse d'Allocations Familiales, une assistante de l'un des deux dispensaires et une assistante qui a travaillé sur le quartier du Panier dans le cadre d'une mission préfectorale. Nous nous sommes attachés également à essayer de préciser le rôle particulier auprès des populations immigrées. Ce travail est essentiellement basé sur la collecte d'informations à partir de récits de pratiques car les sources écrites sont rares, et soit elles ont été conservées mais sont couvertes par le secret des archives en ce qui concerne les dossiers personnels, soit elles ont été détruites lorsqu'il s'agit des documents internes des administrations. D'une manière générale, nous essayons, en nous plaçant à la suite de travaux antérieurs<sup>3</sup> qui nous servent de cadre pour la connaissance de la profession, d'étudier en premier lieu les pratiques professionnelles des assistantes de service social, sur la part d'innovation qu'elles contenaient, leurs relations avec les grands courants nationaux et sur l'influence des politiques sociales locales et nationales. En second lieu, une série de questions porte sur la clientèle, vue au travers du filtre des pratiques des assistantes de service social. Cette approche paraît de nature à compléter la connaissance que l'on peut avoir par ailleurs de milieux sociaux qui ne sont en général connus que de manière indirecte. Ces objectifs de recherche à long terme entrent dans le cadre du « Réseau Histoire du Travail Social<sup>4</sup> ».

Cependant un des aspects de cette recherche découle de la féminisation de la profession qui n'est pas sans conséquence sur les pratiques, et doit être prise en considération dans l'élaboration du questionnement. Durant longtemps, seules les femmes paraissaient présenter les qualités nécessaires pour travailler avec des familles et plus particulièrement avec les mères et les enfants. Cette assimilation de la profession au rôle traditionnel des femmes, ainsi que l'utilisation de ce métier comme moyen d'émancipation pour les filles de la bourgeoisie sont des thèmes fréquemment développés dans les travaux depuis plusieurs années. Les assistantes de service social exerçaient un métier indispensable et participaient à une politique sociale nationale. Quel rôle ont-elles joué, de quel pouvoir disposaient-elles et quel pouvoir leur laissait une administration largement masculine, comment pouvaient-elles concilier leur vie de famille avec une profession aussi prenante ? Le thème de la visibilité/invisibilité retenu

---

<sup>2</sup> Le territoire de ces deux dispensaires recouvrait une zone allant du port de commerce et du quartier du Panier à une partie des 13, 14, 15 et 16<sup>e</sup> arrondissements.

<sup>3</sup> Yvonne Knibiehler, *Nous les assistantes sociales*, Paris, Aubier, 1980.

<sup>4</sup> Le Réseau Histoire du Travail Social est une commission d'étude et de formation du CEDIAS Musée Social. Créé en 1969, le R.H.T.S. est un lieu de recherche, de ressources, de connaissance et d'échange sur l'histoire du travail social ; il regroupe des historiens, des sociologues et des travailleurs sociaux.

par le groupe Femmes-Méditerranée pour fédérer les recherches nous a paru être une entrée intéressante pour notre travail. Et, tout en poursuivant des objectifs plus généraux, nous l'avons inclus dans notre approche ce qui nous a permis d'établir une problématique différente. Le lien avec la thématique d'ensemble visibilité/invisibilité peut-être observé au niveau des assistantes de service social dont la profession requiert la discrétion, par la nature des missions exercées, mais aussi du fait qu'il s'agit d'un métier de femmes (la mixité est très tardive) et défini comme tel, puisqu'il s'agit de pénétrer dans l'intimité des familles. Sur le plan professionnel également, les assistantes de service social sont amenées à rendre invisibles certaines de leurs pratiques, pour d'évidentes raisons d'efficacité en faveur de leurs clients. Dans le cas des familles visitées, l'invisibilité est surtout celle de la mère qui demeure au foyer, la plupart du temps. Une autre invisibilité saute aux yeux, celle des hommes qui travaillent aux heures des visites des assistantes de service social et que celles-ci ne voient que très rarement.

En intégrant cette nouvelle approche nous avons donc établi une grille d'entretien composée de trois parties :

1- Une partie autobiographique classique pour restituer la personne interrogée (milieu, formation, vie familiale, appartenance à des associations et à des réseaux...)

2- Une partie professionnelle centrée sur les missions et la manière dont celles-ci étaient réalisées, le contact avec les clients, les méthodes utilisées comme le case-work etc..

Dans ce cadre, quelques questions ont trait à la visibilité et à l'invisibilité. Comment l'assistante de service social s'annonce, comment prend-elle rendez-vous etc., existe-t-il des « secrets de femmes » ? Comment s'organise un jeu continu entre la visibilité de la profession et l'invisibilité des pratiques protégées par le secret professionnel ? Le respect de la vie privée et l'extériorisation de certains éléments de cette vie privée, existe-t-il un changement d'attitude selon les populations concernées ?

3 - En l'absence de dossiers conservés, il nous a paru intéressant de demander aux personnes interviewées de se rappeler de quelques cas qu'elles ont eu à traiter autrefois. Il s'agit d'un travail de mémoire et ce qu'elles peuvent nous dire n'est pas la réalité, mais le souvenir de la réalité telle qu'elle la voyait à cette époque et telle que leur mémoire la restitue. Cette représentation, altérée par le travail de la mémoire, s'avère néanmoins un document irremplaçable et pourra être comparée à d'autres représentations comme celles des membres du Mouvement Populaire des Familles, très actifs à cette époque.

Actuellement, nous avons procédé à quatre entretiens qui représentent plus de 8 heures d'enregistrement et environ 150 pages de transcription.

Les biographies des quatre personnes interrogées les situent dans les milieux de la moyenne bourgeoisie, ce qui n'a rien d'exceptionnel pour des personnes de cette génération<sup>5</sup>. Toutefois, il n'était pas si courant pour des filles issues de ces milieux de choisir un métier et de vouloir vivre de leur salaire. Leur biographie met en évidence le coût à payer de cette volonté d'indépendance. Cela a pu se traduire soit par le célibat, soit par des mariages tardifs après un certain nombre de refus. Une des assistantes raconte comment un homme l'a « laissée tomber » après avoir appris le métier qu'elle exerçait. Il fallait donc un certain courage pour s'exposer ainsi, et supporter de se mettre en avant dans un métier aussi visible, ou plus exactement porteur d'une telle image. Les motivations psychologiques personnelles ne faisaient pas partie de notre investigation. Il ressort néanmoins de la biographie des personnes interrogées que les mères ont pu jouer un rôle important en étant elles-mêmes des femmes qui

---

<sup>5</sup> Roger-Henri Guerrand et Marie Antoinette Rupp, Brève histoire du service social en France. 1896-1976, Toulouse, Privat, 1978.

exerçaient des activités hors du cadre familial : l'une était commerçante, une autre était très engagée dans les œuvres sociales de la ville et faisait partie du Mouvement Populaire des Familles, une autre était la veuve d'un entrepreneur et dut assumer seule l'éducation de ses enfants. On n'a pas de renseignement sur la mère de la quatrième personne interviewée. Exemple familial maternel, mais aussi conséquence de la guerre : cette dernière a été pour les quatre personnes un élément essentiel de la prise de conscience de l'importance de l'action sociale. Elles en ont parlé spontanément. Trois d'entre elles étaient adolescentes ; l'une a directement participé aux secours à la suite du bombardement sur la gare Saint-Charles du 27 mai 1944. Elle est allée ramasser les cadavres. Une autre a pris conscience de l'aide que pouvait apporter une assistante de service social et s'est détournée de son métier d'enseignante :

Les circonstances, peut-être ? Parce qu'entre temps, il y a eu les bombardements, surtout les bombardements, la Libération ... et puis j'ai appris qu'il y avait une certaine profession où on pouvait quand même faire autre chose qu'enseigner, qu'on pouvait peut-être rendre des services plus efficaces [que dans l'enseignement].

Une autre a été confrontée au problème du relogement à la Libération, problème qui est demeuré quasiment sans solution de 1945 à 1950. La plus jeune, quant à elle, « aidait » sa mère qui faisait partie de l'Œuvre des nourrissons. Dans tous les cas, la guerre n'a pas été seulement un événement subi dans le cadre privé familial, elle a donné lieu à des interventions d'aide et à des prises de conscience personnelle avec pour modèle l'attitude de la mère. En définitive, le choix de la profession d'assistante de service social n'était pas qu'un simple désir d'émancipation personnelle ; en choisissant un métier plus acceptable que celui d'infirmière qui traînait une mauvaise réputation lorsqu'il s'exerçait dans le milieu hospitalier, les quatre personnes interrogées ont réalisé une vocation née dans le contexte familial et plus particulièrement maternel.

Cette action visible dans une profession qui exigeait des contacts quotidiens avec la clientèle s'est accompagnée en règle générale d'une activité militante ou d'une participation à des associations. Guide de France pour l'une, activité syndicale pour une autre, permanence dans une association catholique pour une troisième. Ces assistantes de service social ne recherchaient pas l'invisibilité, leur métier les a conduites à avoir une forte présence dans la société, y compris en dehors de leurs heures de travail, en assumant quelquefois les contraintes familiales qu'imposaient ces heures passées à l'extérieur.

Dans la pratique de leur métier, la visibilité demeurait indispensable auprès des populations concernées, leurs institutions leur fournissaient un bureau d'accueil et leur activité ne passait pas inaperçue. D'autant plus qu'elles pratiquaient la visite à domicile et assuraient le suivi des enfants jusque dans les écoles. Et l'on sait à quel point l'enfant a joué un rôle central dans la législation sociale française<sup>6</sup>. Une assistante de service social raconte comment elle a ramené un enfant à l'école après l'avoir trouvé dans la rue à jouer au football durant les heures de classe. L'absentéisme scolaire est d'ailleurs cité comme un des problèmes majeurs auxquels elles ont été confrontées. Elles étaient des figures connues des quartiers, il n'était pas rare pour elles de se faire interpeller dans la rue lors de leurs visites. Toutefois, deux d'entre elles signalent que cette visibilité devait se faire discrète et que les fantaisies vestimentaires étaient proscrites. Une d'entre elles raconte qu'elle s'était fait tancer par des membres d'une association avec qui elle travaillait pour avoir voulu porter une robe trop courte et trop voyante : certes le temps n'était plus au tailleur strict au chapeau et au cartable, mais la tenue

---

<sup>6</sup> Philippe Meyer, *L'enfant et la raison d'État*, Paris, Seuil, collection Points, 1977.

devait être exemplaire et ne pas choquer les clients, il fallait « être pauvre parmi les pauvres ». Elles devaient aussi faire attention à ne pas avoir des manières trop policées, en rupture avec celles des milieux avec lesquels elles travaillaient. Ce qui explique peut-être le tutoiement fréquent des femmes maghrébines qui les tutoyaient.

Cette visibilité correspondait à leurs fonctions et aux missions qui leur étaient assignées par leurs institutions. Les problèmes à régler tenaient à la conjoncture de l'après-guerre. Le plein emploi s'accompagnait de salaires très modestes et de logements particulièrement insalubres. De 1945 à 1954, la municipalité a surtout reconstruit le centre ville et a délaissé les quartiers ouvriers : 1270 logements seulement furent construits dans les 13, 14, 15 et 16<sup>e</sup> arrondissements. Dans ces conditions difficiles, il s'agissait également de faire baisser la mortalité infantile en diffusant les méthodes modernes de puériculture et en favorisant le recours au pédiatre. A ces tâches, il faut ajouter également le dépistage de « maladies honteuses » que les familles cachaient : la syphilis depuis le décret loi du 29 novembre 1939 et la loi du 31 décembre 1942, la tuberculose depuis la création de dispensaires antituberculeux par Léon Bourgeois en 1916. Cette mise en visibilité des maladies cachées n'avait plus le même sens depuis l'apparition d'antibiotiques efficaces et disponibles après la Seconde Guerre mondiale. La recherche des malades avait pour objet l'éradication des foyers infectieux et ne portait plus trace d'une stigmatisation.

Tout ce travail s'adressait à une population ouvrière, française ou étrangère, avec une forte proportion de travailleurs algériens qui, jusqu'en 1962, avaient le statut de français lorsqu'ils résidaient en métropole.

Mais cette visibilité était celle de la fonction. L'assistante de service social demeurait une personne invisible en tant que telle. Tout d'abord, la profession en elle-même la reléguait au rang d'exécutante, ce qui se traduisait par l'appartenance à la catégorie B dans le statut de la fonction publique. L'assistante de service social, malgré l'importance des missions qui lui étaient confiées, demeurait une exécutante anonyme et, en principe, sans initiative personnelle. Cependant la vocation, comme on a pu le vérifier auprès des personnes interrogées, constituait la base de leur engagement et leurs études les confortaient dans cette orientation. Elles accomplissaient une fonction réparatrice qui était celle des mères dans la société et cette assimilation à l'image de la mère protectrice n'était pas pour rien dans l'anonymat qui l'entourait. Dans la pratique, l'invisibilité s'appliquait aussi à leurs actes qui tombaient sous le sceau du secret professionnel qui fait partie de leur profession depuis 1946<sup>7</sup>. On peut résumer leur situation de la manière suivante : ce qu'elles devaient faire était du domaine du visible et la façon dont elles le faisaient devait être invisible.

Pour autant les assistantes de service social n'avaient-elles aucune marge de manœuvre ? En réalité, l'assistante jouait sur les deux registres de la visibilité et de l'invisibilité dans sa vie professionnelle.

Les interviews laissent apparaître le rôle des réseaux d'appartenance que nous avons déjà évoqué. Ces réseaux pouvaient être de type idéologique. Le militantisme jouait alors comme un facteur d'élargissement des possibilités professionnelles en créant des connivences entre l'assistante de service social et certaines associations, ce qui en général facilitait le travail. Il s'agissait, là encore, d'invisibilité par rapport à l'institution qui les employait mais qui s'accompagnait d'une visibilité dans un groupe donné, syndical, religieux ou autre. On retrouve également dans ce cas-là une image féminine, celle des réseaux informels que les femmes entretiennent entre elles en général, alors que l'homme militant extériorise beaucoup

---

<sup>7</sup> En vertu de l'article 9 de la loi du 8 avril 1946. Cette même loi prévoit, dans son article 1, que nul ne peut occuper un emploi d'assistant de service social s'il n'est titulaire du diplôme d'État.

plus son appartenance. Mais les résultats de ces actions invisibles étaient bien visibles pour les familles et, en termes d'efficacité, pour les employeurs. L'assistante de service social pouvait aussi rendre visible ou invisible certains aspects de la vie des clients selon ce qu'elle voulait obtenir. Le retrait de la garde des enfants, lorsqu'il était jugé nécessaire, ne se faisait pas sans que la famille ne soit stigmatisée pour pousser le juge à prendre cette décision. Dans le cas contraire, la vie des clients était présentée de manière à détourner le juge d'une prise de décision de placement des enfants. Toutes les assistantes de service social soulignent la liberté qui était la leur d'agir avec les familles comme bon leur semblait à condition que les solutions trouvées permettent, selon elles, une amélioration sensible de la situation.

C'est ainsi que par rapport à l'administration de tutelle une partie de la réalité était fréquemment cachée. Pour atteindre les buts qui leur semblaient être l'esprit même de leur mission, les assistantes de service social n'hésitaient pas à rendre invisibles certains comportements.

Un exemple suffira à montrer, dans certaines circonstances, comment l'assistante de service social a pu jouer sur tous ces registres.

Une des assistantes de service social que nous avons interviewée était en poste auprès du préfet des Bouches-du-Rhône durant la période de la Guerre d'Algérie, au début des années 1960. Elle était chargée de s'occuper des familles algériennes dont le père était souvent « interné », comme on disait à l'époque. Pour faire toucher les allocations familiales à ces familles, en accord avec la Caisse d'Allocations Familiales, elle devait les considérer comme séparés de corps.

Les quartiers de Marseille où il s'agissait d'intervenir étaient des quartiers à risque. La police accompagnait l'assistante de service social au bidonville de la Campagne Picon (les Flamants actuels). Mais, sous peine de rejet ou d'incident, elle ne pouvait pas entrer dans le bidonville. Pour y entrer, l'assistante que nous avons interviewée faisait donc appel à une religieuse de Notre-Dame d'Afrique qui parlait l'arabe et qui entraînait avec elle en grande tenue de religieuse. Cette visibilité qui marquait l'appartenance à une religion permettait aux femmes arabes qui cherchaient à rester invisibles aux yeux de la police mais aussi par conviction religieuse de recevoir une aide publique personnalisée.

Mais un autre choix se posait, celui de l'aide à ces familles, visiblement le préfet essayait de contrôler cette population. Faisant appel à la déontologie de la profession, définie en 1950 par l'Association Nationale des Assistantes de service social, mais aussi à son réseau de militants, la personne que nous avons interviewée a refusé la transmission de toute information aux services du préfet et a mis en avant les aides auxquelles les familles avaient droit. Il y a là tout un jeu sur le visible et l'invisible qui est très intéressant. Priorité était donnée à l'esprit de la loi et non au respect formel des règlements. Ajoutons que cette intrusion avec une religieuse dans un bidonville que la police évitait, valut une réprimande à l'assistante de service social : en entrant avec une religieuse elle dérogeait au principe de la laïcité de l'Etat !

Un autre cas illustre bien ce type de démarche dans l'intérêt des personnes, surtout des femmes et des enfants. Une assistante raconte le cas de la famille d'un docker composée des parents et de 4 enfants. Le docker travaillait avec constance mais buvait de manière excessive ce qui provoquait des scènes violentes dans le foyer. L'Assistante de service social qui s'occupait de cette famille avait remarqué, lorsqu'elle était là, et que le père arrivait, que sa femme changeait d'attitude, se disant vraisemblablement que ça allait recommencer. Cette famille squattait des pièces du château de Montléric aux Aygalades. Le mari menaçait sa femme avec suffisamment de violence pour qu'un jour celle-ci saute par la fenêtre et se fracture la jambe. Ne pouvant plus supporter cette ambiance, un soir de Noël où il avait bu peut-être plus qu'à l'ordinaire, sa femme a pris un couteau et l'a éventré. Il a été hospitalisé et

ils ont de nouveau vécu ensemble. Cependant l'épouse n'a pas tardé à vouloir quitter son mari. Dans les années 1950, il n'était pas possible pour une épouse de quitter le domicile conjugal et encore moins en emmenant les enfants, sauf en cas de décision de justice. Pour s'enfuir et demeurer introuvable, la jeune femme put compter sur la « complicité » de l'assistante de service social qui la recommanda à une collègue parisienne qui lui trouva du travail. L'assistante marseillaise demeura en contact avec elle et lui rendait visite chaque fois qu'elle allait à Paris. Le mari, désespéré, fit appel au curé de la paroisse et à un professeur pour essayer de circonvenir les assistantes de service social. Mais, retranchées derrière le secret professionnel, celles-ci firent bloc et le mari, qui finit par être amputé des deux jambes à la suite d'une artérite, ne revit jamais sa femme et ses enfants.

« Nous avons été très mal jugées », conclut l'assistante interviewée. Encore aujourd'hui cette action, contraire à la loi, lui paraît juste. La relation qu'elle donne des faits souligne à quel point elle a pris fait et cause pour la femme. Il ressort des interviews que les assistantes de service social interrogées considéraient qu'elles devaient suivre l'esprit de la mission qui leur était impartie plutôt que la lettre de la loi. D'où l'importance d'un système de valeurs de références qui puisse garantir la justesse d'actes aussi forts. Le code de déontologie de 1950, l'appartenance à une famille d'esprit, religieuse ou laïque, souvent marquée par un engagement militant, tout cela formait un tissu de certitudes morales qui se retrouve dans les interviews. Dans le même ordre d'idées, une assistante rappelle ce que disait en son temps l'assistante chef de son service : « elle disait toujours, il vaut mieux donner un secours à quelqu'un qui ne le mérite pas que de laisser quelqu'un dans la misère ».

Cette profession de foi pouvait réunir autour d'elle des personnes de convictions politiques très différentes mais portées par leur système de valeurs vers l'action collective et l'idée de justice sociale.

Les rapports avec les clients se faisaient donc dans un cadre officiel, contact à la permanence ou sur le lieu de travail, puis visite à domicile. Les assistantes interrogées signalent toutes que les maris n'étaient pas souvent présents, il est vrai qu'ils travaillaient souvent près de 50 heures par semaine et que l'assistante de service social ne passait qu'aux heures ouvrables. L'homme demeurait largement invisible, et pourtant souvent l'assistante de service social intervenait pour aider la famille victime du mari violent ou du père indigne. L'une des premières tâches était de rétablir l'équilibre financier de la famille. Il fallait convaincre la femme de mieux calculer son budget, par le système des enveloppes par exemple mais aussi en essayant de connaître le salaire du mari pour vérifier qu'il donnait tout à sa femme, ce qui était rarement le cas. L'homme se trouvait donc souvent dans le rôle de l'accusé alors que des liens de complicité pouvaient se nouer entre la femme et l'assistante de service social. Les enfants servaient fréquemment de liens et bénéficiaient d'aides spécifiques, l'assistante les plaçait dans des colonies de vacances, surveillait leur scolarité dans les cas difficiles. Cela ne pouvait se faire qu'en obtenant la confiance de la mère. Ce lien est explicitement revendiqué par une des assistantes de service social : « Sans ça je ne les aurais pas défendues ».

Dans le cas des populations immigrées, les assistantes interrogées commencent par dire qu'elles ne posaient pas de problèmes spécifiques. Puis elles évoquent l'enfermement des femmes musulmanes qui ne sortaient jamais seules. Souvent, la mort du mari représentait l'occasion de sortir pour la première fois. Parfois pour la nécessité du travail, qui représentait une première ouverture sur le monde extérieur. Comme le dit une assistante de service social : « Que de fois je les ai fait embaucher comme femmes de ménage ! Elles étaient ravies, elles gagnaient leur vie. J'ai placé ainsi de nombreuses femmes de ménage... »

Par leurs interventions les assistantes de service social participaient ainsi à la mise en visibilité de ces femmes qu'elles percevaient comme recluses. Plusieurs soulignent qu'en cas



de mort prématurée du mari, le fils aîné avait tendance à reprendre son rôle : elles cherchaient à s'opposer à cette mise en tutelle de la famille en utilisant les ressources de la loi qui faisaient de la mère la responsable légale de la famille. Une complicité provenait également du tutoiement, fréquemment employé par les musulmans et auxquelles les assistantes de service social répondaient, alors que le vouvoiement était la règle dans les entretiens avec les adultes.

## CONCLUSION

En définitive, la grille de lecture sur la visibilité/invisibilité fait apparaître la complexité des comportements professionnels des assistantes de service social. Pour la génération étudiée, nous retrouvons un engagement personnel qui puise sa force dans l'adhésion à des systèmes de valeurs religieux ou laïques qui façonnent une vie. C'est certainement dans ces convictions que se trouve la source d'un certain nombre d'actes qui parfois peuvent paraître en désaccord avec la loi mais qui respectaient au plus profond, du moins le pensaient-elles, les valeurs qui sous-tendaient les missions qui leur étaient imparties. Ce qu'on leur demandait de faire n'était pas toujours prévu par la loi, voire quelquefois contraire ; par leurs actes, en jouant sur l'autonomie de leurs pratiques et sur la connaissance de réalités sociales et familiales invisibles de l'extérieur, elles ont ainsi apporté des solutions conformes à ce qu'elles pensaient être la justice sociale. Souvent les solutions sont demeurées aussi invisibles que les problèmes auxquels elles remédiaient. Cependant, le simple décryptage des systèmes de valeurs des assistantes de service social n'est pas suffisant pour rendre compte de la réalité et de la profonde originalité de leur action de terrain. D'autres recherches sont en cours pour faire apparaître les pratiques quotidiennes. La notion de visibilité/invisibilité sera une entrée pertinente pour ce type d'enquête.

---

## Livres, articles, revues

MARTIN Jean Paul 2016 *La ligue de l'enseignement Une histoire politique (1866-2016)*  
Rennes Presses Universitaires de Rennes 606 p.

La Ligue de l'enseignement est plus célèbre que réellement connue. Cet ouvrage est le premier à en retracer l'histoire, au moment où elle célèbre ses 150 ans. Véritable institution de la III<sup>e</sup> République, relais de l'État enseignant, elle a eu longtemps une solide réputation d'antichléricisme. Devenue Confédération générale des œuvres laïques en 1926, elle prend une part active à la querelle scolaire, et développe des activités de loisirs et de sport pour enraciner une société civile laïque. Elle s'oppose à la loi Debré et à la V<sup>e</sup> République. Mais les changements de société à partir des années 1960-1970 l'obligent à d'incessants efforts d'adaptation. Après 1984, elle entreprend un *aggiornamento* idéologique et redéfinit les axes de son combat et de sa perspective laïques. Son rapport à l'institution scolaire change avec le déclin de la société enseignante. En prenant pour objet l'un des plus importants réseaux associatifs français, à mi-chemin d'un parti, d'un syndicat, d'une société de pensée et d'une entreprise d'économie sociale, ce livre éclaire les enjeux passés et présents de la laïcité dans notre culture politique et l'histoire d'un militantisme d'éducation populaire confronté aujourd'hui à la professionnalisation, à la baisse drastique des subventions, et au « tout

marchand ». Il se veut ainsi une contribution à une connaissance renouvelée du champ politique et de la société française. (présentation par l'éditeur)

\*\*\*

SALLÉE Nicolas 2016 *Eduquer sous contrainte. Une sociologie de la justice des mineurs* Paris Editons de l'EHESS 232 p.

Ce livre propose de retracer la genèse de ces mutations, d'en décrypter le sens et d'en analyser les effets sur les pratiques quotidiennes des éducateurs de jeunes délinquants. Soumis à une volonté de durcissement des politiques de traitement de la délinquance juvénile, les principaux acteurs de la justice des mineurs cherchent, dans le même temps, à préserver la spécificité de réponses historiquement conçues dans une optique d'éducation. En retraçant l'histoire de la prise en charge des jeunes délinquants, avant de plonger dans la chair des pratiques éducatives actuelles, Nicolas Sallée décrypte l'émergence d'un nouveau modèle éducatif fondé sur le recours à la contrainte, y compris sous la forme hautement controversée de la contrainte d'enfermement. Il montre comment ce modèle, dit d'éducation sous contrainte, redessine le paysage de la justice des mineurs, et l'identité professionnelle de ses éducateurs, sous le poids d'une utopie disciplinaire revitalisée. (présentation par l'éditeur)

\*\*\*

HERMAN Elisa 2016 *Lutter contre les violences conjugales. Féminisme, travail social, politique publique* Rennes Presses Universitaires de Rennes coll. « Le sens social » 309 p.

Cet ouvrage sur les violences conjugales adopte une perspective historique, qui inclue, au coté du féminisme et des politiques publiques, le travail social dans son champ de recherche. « L'ouvrage se compose de six chapitres. Les processus de reconnaissance de la cause comme problème public ainsi que l'institutionnalisation de la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales, dont les acteurs centraux sont les féministes, les instances étatiques chargées de promouvoir les droits des femmes et le travail social, sont décrits dans les deux premiers chapitres. Puis, dans les trois chapitres suivants, l'analyse est orientée vers l'histoire singulière de quelques associations, lue à travers l'histoire de leurs fondatrices, salariées et quelques femmes victimes de violences conjugales. Ces chapitres pointent le fait que l'institutionnalisation des modalités de prise en charge des victimes de violences conjugales, qui passe par un ancrage dans le travail social, n'est pas un processus linéaire et uniforme, il varie selon certaines caractéristiques des associations. Toutefois, le tournant libéral qui atteint le travail social à partir des années 1980 impliquant l'assujettissement de l'action sociale à des nouvelles logiques économiques et budgétaires, permet d'expliquer l'uniformisation progressive des modalités de prise en charge à laquelle sont contraintes les associations et, dans le même temps, l'invisibilisation progressive des cadres de lecture féministes hérités de la seconde vague. Si le travail social a constitué un outil indéniable de légitimation de la cause, il est aussi devenu un obstacle à la prise en compte globale de la question de la domination masculine ; ceci explique d'ailleurs le renouvellement, constaté par l'auteure, des cadres de lecture féministes dans lesquels la cause des enfants devient centrale.

L'enquête ethnographique que mène l'auteure porte principalement et inégalement sur deux associations qui se distinguent selon certaines caractéristiques. La chercheuse dégage ainsi deux profils d'association. Dans la première, le principe de professionnalité issu du travail social prime sur les logiques féministes : l'association a été fondée dans l'immédiat après-MLF à l'initiative de militantes féministes engagées dans des actions et mouvements à

l'échelle régionale, qui se sont inscrites officiellement immédiatement dans le registre du travail social, mais sans se professionnaliser elles-mêmes. La séparation entre féministes militantes non professionnelles et professionnelles issues du travail social est à l'origine de tensions conduisant les fondatrices à recruter une nouvelle chef de service qui instaurera un régime de professionnalité au détriment des principes militants féministes ; les fondatrices quitteront d'ailleurs l'association à cette période. La deuxième association a été fondée en 1992 par un groupe de féministes professionnelles (infirmière, gynécologue, assistante sociale...) militant localement pour répondre au problème des violences subies par les femmes, qu'elles côtoient par ailleurs dans d'autres espaces créés également à leur initiative (tels que la Maison des femmes et une halte-garderie). Cette nouvelle association visant à lutter contre les violences conjugales s'inscrit donc dans un projet féministe plus large, et dans une temporalité spécifique où les militantes ont acquis un professionnalisme et une expérience non négligeables des rouages politiques. Cette configuration particulière permet d'expliquer les plus fortes résistances de ces fondatrices et salariées face aux logiques issues du travail social, parvenant à jongler entre une posture militante et une posture professionnelle. La sensibilité féministe caractérisant ce pan du travail social se pérennise par le biais d'une socialisation professionnelle organisée et délivrée aux nouvelles recrues par les associations elles-mêmes ainsi que par la Fédération Nationale Solidarité Femmes. La FNSF (organe politique à l'intersection des sphères militante et politique) est un acteur central de la définition de ce que l'auteure nomme un « travail social féministe ». (Note de lecture extraite de Marianne Davy, « Elisa Herman, *Lutter contre les violences conjugales. Féminisme, travail social, politique publique* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2016, mis en ligne le 18 octobre 2016, consulté le 05 novembre 2016. URL : <http://lectures.revues.org/2152>)

\*\*\*

DENÉCHÈRE Yves et MARCILLOUX Patrice 2016 *Le centre international de l'enfance (1949-1997)* Rennes Presses Universitaires de Rennes 204 p.

« Le Centre international de l'enfance (CIE) a été pendant près d'un demi-siècle un lieu unique où ont travaillé ensemble des chercheurs et des praticiens de l'enfance. Installé au château de Longchamp, de 1949 à 1997 (avec un prolongement jusqu'en 1999 sous le nom de Centre international de l'enfance et de la famille –CIDEF), le CIE a promu la pédiatrie sociale, a dispensé des formations sanitaires et sociales à des milliers de personnes, a soutenu des recherches dont certaines demeurent encore aujourd'hui des références, a développé le caractère transdisciplinaire des études sur les enfants. Il a ainsi été un opérateur de formations professionnelles, de campagnes de sensibilisation à destination des populations et un centre-ressource à l'initiative de projets de recherche et de manifestations scientifiques (études de terrain, séminaires, colloques). C'est ce croisement des approches qui a été la marque du CIE dans l'espace transnational de la cause des enfants construit au niveau mondial après la Seconde Guerre mondiale. En même temps, le CIE n'a été créé, n'a existé, n'a perduré qu'avec l'appui de l'État français et a disparu lorsqu'il lui a fait défaut. » (Extrait de l'introduction des auteurs)

\*\*\*

RADLINSKA Helena 2016 *Aux sources de la pédagogie sociale* Paris L'Harmattan Coll. Terrains sensibles 164 p.

Helena RADLINSKA, née en 1879 à Varsovie et décédée en 1954 à Varsovie, est une pédagogue et chercheur qui a consacré toute sa vie professionnelle à développer l'éducation, de l'éducation scolaire de base à l'éducation populaire. Durant sa vie elle a connue plusieurs

phases, très contrastées, de l'histoire de la Pologne : la Pologne divisée entre l'Allemagne, l'Autriche et la Russie d'avant 1914, la Pologne indépendante après la première guerre mondiale et la révolution russe, la Pologne occupée par les nazis entre 1939 et 1945, la Pologne devenant une « démocratie populaire » après la deuxième guerre mondiale. C'est cette histoire qu'il faut avoir en tête en lisant ses textes (établis et annotés par Ewelina CAZOTTES, Grégory CHAMBAT et Laurent OTT) sur la pédagogie sociale récemment publiés dans un livre.

Pour Helena RADLINSKA « *la pédagogie sociale s'efforce de libérer le développement des forces humaines (physiques et psychiques) non encore épanouies afin de les inscrire dans une créativité présente et à venir* » (p. 30) La pédagogie sociale couvre trois « domaines d'intervention » : l'instruction des adultes, le travail social et le travail éducatif. Il est remarquable la manière dont elle lie le travail éducatif aux contextes de vie des personnes. Ainsi, dans un texte écrit en 1909 à propos de l'instruction primaire, elle affirme : « *Aussi longtemps que le paysan n'aura, dans sa chaumière insalubre, qu'une seule lampe pour fortune ; aussi longtemps qu'un ouvrier affamé n'aura pas un seul moment de loisir, libéré de ses peines et de ses tracasseries, l'instruction publique ne sera pas une réalité largement répandue et fructueuse.* » (p. 19). Helena RADLINSKA développe, dans ce livre, plusieurs analyses de l'éducation, que ce soit l'éducation primaire des enfants ou l'éducation des adultes, liant toujours l'éducation aux conditions sociales et culturelles existantes, attirant l'attention de l'éducateur sur le « milieu social » dans lequel il intervient. Ainsi le chapitre 4 « *Reconnaissance du milieu social comme facteur important du travail éducatif* » est un véritable guide méthodologique pour l'étude d'un territoire et il peut être d'une très grande utilité pour les travailleurs sociaux engagés dans l'intervention collective. (Henri PASCAL)

\*\*\*

VAHA Isabelle « Action sociale en période troublée. A l'ombre du Maréchal Pétain, allégeance ou résistance ? » *Revue Française de Service Social* n° 263 2016-4 pp. 129-142

Rédigé à partir de son master de recherche (CNAM Département Droit Intervention Sociale, Santé, Travail 2014-2016), Isabelle VAHA vient de publier un article, portant le même titre que son mémoire, sur les assistantes sociales au temps de Vichy. Avant de s'interroger sur la guerre (39-45 ou 39-46) et sur le « vocable résistance », elle développe une réflexion sur la notion d'engagement qui a été utilisée aussi bien dans le travail social que dans la période étudiée. Puis viennent plusieurs paragraphes sur les assistantes sociales, leurs employeurs et les tâches qu'elles effectuent. Dans le cadre du Secours National (premier employeur des assistantes sociales), de la Croix Rouge, du SSAE (Service Social d'Aide aux Emigrants), de l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) jusqu'à son passage à la clandestinité, dans le cadre des services sociaux des organisations de la Résistance, les tâches des assistantes ont été marquées d'une part par les pénuries alimentaires, vestimentaires de la période (d'où organisation de goûter pour enfants et mères, gestion de vestiaires, etc.) et d'autre part par la situation politique marquée par la lutte, clandestine, des résistants et par la traque des juifs pour les envoyer dans les camps d'extermination (d'où, pour certaines, détournement des tickets de rationnement, fabrication de faux papiers, aide aux évasions, sauvetage des enfants, etc.). Il y a bien eu des tâches communes à l'ensemble des assistantes sociales (aide alimentaire par exemple) mais, selon la population à qui elles s'adressaient, ces tâches étaient accomplies, par les unes, de manière légale et, par les autres, de manière illégale (certains mariant les activités légales et illégales). Ce regard sur les employeurs et les tâches débouche sur les paragraphes consacrés aux comportements professionnels : attentisme, collaboration,

résistance. L'article se termine par une définition du concept de « liminalité » qui est éclairant sur, dans cette période, les comportements professionnels des assistantes sociales confrontées à des choix, au passage de seuil (rester sur le seuil, franchir le seuil vers la collaboration, la résistance.) La dernière phrase de la conclusion est la question qui vient à l'esprit chaque fois que l'on lit aujourd'hui des récits et des études sur cette période « aurais-je été résistant ou bourreau ? ». Mais on peut se demander si cette question s'est posée ainsi, entre 1940 et 1945, à la majorité de la population, et, sans doute aussi, des assistantes sociales. L'attentisme a sans doute été la position la plus répandue. (Henri PASCAL)

\*\*\*\*\*

**Dans les numéros précédents de *Les temps du social* :**

**N° 1 juin 2016 : Henri PASCAL « Bouboula (1950-1962) : un centre social dans un bidonville algérien durant la guerre d'Algérie »**

**N° 2 novembre 2017 : documents sur les débuts de la Fédération des centres sociaux de Provence**

**Groupe de Recherche sur l'Histoire du Service Social**

Notre adresse : Cité des Associations      Notre courriel : [greh.servicesocial@wanadoo.fr](mailto:greh.servicesocial@wanadoo.fr)  
Boîte aux lettres 192  
93 La Canebière  
13233 Marseille cedex 20